

# Assemblée générale des parents du 14 septembre 2022

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école Alice-Parizeau tenue

Le 14 septembre 2022 à 19h00 au gymnase de l'école

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de Mme Dominique, directrice
2. Début de la réunion : 19h00  
Lecture de l'ordre du jour, adopté par Nabila Esrhyer, secondé par Franca Gallé
3. Mme Franca sera la secrétaire
4. Mme Drissia approuve le procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021 et Mme Geneviève Poirier seconde.
5. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales : manque de son, donc Mme Johanne Rigal (représentante du C.E. de la CSSDM) nous partage l'information.
6. Il y a 3 membres (Mme Geneviève Poirier, Mme Geneviève Caron et Mme Grace Musulay) qui retournent pour la deuxième année de leur mandat. Il y a donc 2 postes en élection.
7. Mme Drissia fait le bilan
8. Mme Meryem Hammou est nommée présidente des élections
9. Mme Meryem demande si le vote peut se faire à main levée. Les parents présents sont d'accord.
10. Postes à combler : 2 membres (pour un mandat de 2 ans) et 2 substituts. Parmi les membres élus, il faut nommer un représentant pour le Comité de Parents et un substitut.
11. Il y a 4 membres qui se présentent pour combler les postes :  
Mme Drissia Mabourek, Mme Franca Gallé, Mme Nabila et M. Chakir)
12. Mme Drissia et M. Chakir sont élus, Mme Franca et Mme Nabila seront substituts
13. M. Chakir est nommé Représentant du Comité de Parents et le substitut est Mme Drissia.
14. La formation d'un comité de parents du service de garde sera à discuter lors d'une prochaine rencontre. Les rencontres devront se faire selon les disponibilités de Mme Céline.
15. Les parents qui veulent faire partie du O.P.P peuvent donner leur nom à Mme Dominique.
16. Les parents qui veulent faire du bénévolat peuvent donner leur nom à Mme Dominique.
17. Il n'y a pas de questions
18. Levée de l'assemblée à 20h00